



# FIN PROGRAMMÉE DE FORD BLANQUEFORT « UNE CATASTROPHE HUMAINE »

**Ford Aquitaine Industries (FAI) à Blanquefort c'est bientôt fini. La dernière page s'écrira le 1<sup>er</sup> Août 2019 quand l'usine qui comptait 849 salariés à fin 2018, installée depuis 1972 en Gironde, arrêtera définitivement ses productions.**

La mauvaise nouvelle était tombée en février 2018 quand Ford avait déclaré qu'il n'investirait plus sur le site girondin.

Un an plus tard, le 25 Février 2019, Ford indiquait rejeter la dernière offre du seul repreneur potentiel, le groupe Belge Punch Motive International<sup>1</sup>, car elle comportait beaucoup trop de risques.

Le même jour, à l'issue d'une réunion à Bercy, le ministre de l'économie a regretté<sup>2</sup>, « une nouvelle fois, que cette offre n'ait pas été acceptée par Ford et que la porte soit restée fermée ». Selon lui, Ford « doit payer » pour les conséquences de ce retrait : financement du plan de sauvegarde de l'emploi (PSE), dépollution et également démantèlement et réindustrialisation du site.

Le 1<sup>er</sup> Mars 2019, lors d'un grand débat à Bordeaux, le Président Macron<sup>3</sup> indiquait que « la solution de reprise était fragile et imparfaite ».

Le 4 Mars 2019 le PSE imposé par Ford était homologué par l'Etat - la Di-

reccte<sup>4</sup>- ouvrant ainsi la voie à des licenciements massifs.

Face aux conséquences de cette décision pour les salariés, leurs familles et la communauté locale, dont le groupe Ford se disait « conscient », la multinationale expliquait à cette occasion avoir « présenté un plan social complet qui comprend notamment des plans de reclassement et de cessation anticipée d'activité ainsi que d'autres mesures destinées à aider les salariés à retrouver un emploi ou à poursuivre d'autres opportunités de carrière, qu'il s'agisse de créations d'entreprises ou de formations de reconversion ». En promettant également « un vaste plan de réindustrialisation destiné à réduire l'impact de cette fermeture sur la collectivité locale ».

### Où en est-on depuis ?

Grâce au site Internet de la CFTC Ford<sup>5</sup> qui effectue un gros travail de veille et de documentation, les informations sont délivrées jour après jour aux salariés au fil des événements.

La CFTC, 2<sup>ème</sup> organisation syndicale dans l'entreprise (avec près de 20%

des voix) se donne pour mission d'informer et d'accompagner les salariés. Elle fait partie de la commission de suivi du PSE, qui se réunit tous les 15 jours, dont le rôle se prolongera au-delà du 31 août, au moins jusqu'en 2021.

Alors que l'effectif de FAI était déjà passé de 849 fin 2018 à 690 salariés lors de la commission de suivi du 30 avril, 161 préretraites avaient été signées et 114 validées. Mi-juin, le chiffre était de 230 préretraites. Avec seulement 33 solutions identifiées d'emplois (CDI, CDD, intérim, formations longues...).

Les salariés éligibles à la préretraite devaient avoir adhéré au dispositif au plus tard fin juin 2019. Environ 300 préretraites (400 maximum) étaient envisagées. Pour être éligible, il faut que le salarié soit au plus tard à la retraite à taux plein dans les 7 ans.

Au total plus de 500 salariés étaient suivis par le cabinet de reclassement, mis en place de manière unilatérale par la direction de Ford.



Un certain nombre de salariés ont commencé à quitter l'entreprise au mois de mai 2019. « Ces départs sont un coup dur pour ceux qui voient leurs collègues quitter l'usine les uns après les autres », confiait **Jean-Luc Gassies, DSC CFTC**, en juin dernier. La plupart des salariés recevront leur lettre de licenciement en septembre 2019 pour un démarrage du préavis au 1<sup>er</sup> octobre 2019. « A compter de cette date, les salariés ont la possibilité d'opter pour un congé de reclassement qui peut aller jusqu'à 18 mois.»

Des journées de rencontres entre les salariés de FAI et des entreprises ayant potentiellement des emplois à proposer sont organisées par le cabinet de reclassement et la Direction de FAI. Au lancement de ce dispositif, qui se fait sur le temps de travail, ce qui est une bonne chose, la CFTC a regretté que, contrairement aux précédents PSE, « il ne s'agissait pas de présentations générales des entreprises et des métiers préparées pour l'ensemble des participants, mais d'entretiens individuels rapides avec les représentants des entreprises, avec de longues files d'attente ». Un type de rencontre qui méritait selon la CFTC « une meilleure organisation et préparation des salariés en amont ! ». Par la suite cela a été pris en compte. Les entreprises et les postes à pourvoir étant présentés via des vidéos et des diaporamas. Les entretiens individuels venant les compléter.

1 <http://www.punch-group.com/en/group/group-structure>

2 <https://www.lci.fr/social/bruno-le-maire-regrette-que-ford-ait-ferme-la-porte-pour-l-offre-de-reprise-de-son-usine-de-blanquefort-et-fustige-une-attitude-indigne-2113901.html>

3 <https://www.bfmtv.com/media-player/video/usine-ford-a-blanquefort-pour-macron-la-solution-de-reprise-et-ait-fragile-et-imparfaite-1143590.html>

4 Direccte : Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi.

5 <http://www.cftc-ford.fr/>

## + Bilan...

### Une mort à petit feu et un lourd bilan humain

Pour **Jean-Luc Gassies**, « depuis son retour forcé en 2011, Ford n'a jamais eu l'intention de donner un avenir à FAI au-delà de 2018. Ce qui correspondait à la durée de 5 ans d'un accord-cadre signé en 2013 entre Ford, l'Etat et les collectivités territoriales ! »

Une usine vieillissante, et une absence d'anticipation, tels sont quelques-uns des maux qui ont concouru à la triste fin de ce site emblématique construit par Ford en 1972.

Au moins la moitié de l'usine était vide depuis longtemps. « Les derniers gros travaux sur les infrastructures datent de 2009. Une grande partie des toitures et des réseaux sont à refaire ! »

Depuis des années, la CFTC demandait une diversification des activités sur le site de Blanquefort et avait fait de multiples propositions. « Les investissements industriels de remplacement auraient dû être anticipés. De multiples résultats de recherches concernant des technologies d'avenir sont et vont être largement industrialisés. Cela concerne évidemment tous les types de véhicules mais peut être étendu à de nombreux domaines. Nous avons écrit beaucoup d'articles sur le sujet. »

Les volumes de production octroyés à l'usine n'ont pas cessé de diminuer et depuis les dernières décisions d'investissements de 2011, aucune nouvelle production n'a été donnée par Ford alors que le constructeur américain a touché beaucoup d'argent public et aurait eu de nouvelles activités à donner à FAI.

Car pendant ce temps-là, « Ford a investi ailleurs des milliards ». « C'est clair, Blanquefort a toujours été le parent pauvre face aux sites Ford Mexicains, Américains, d'Afrique du sud, Chinois, d'Europe de l'Est ou du Sud... »

#### Un plan social déséquilibré !

Par ailleurs, concernant le PSE, la CFTC Ford regrette les disparités

constatées. « Conséquence, entre autres, de la façon dont ont été conduites les réunions d'informations-consultation, de la focalisation sur un repreneur qui a finalement annoncé jeter l'éponge fin Mai 2019... ».

En particulier le « déséquilibre flagrant entre le volet préretraites et le volet reclassement et accompagnement des salariés licenciés ». La moyenne d'âge dans l'usine est de 51 ans, et un nombre important de salariés a 30 ans d'ancienneté. « Pour beaucoup, la prime supra-légale liée à l'ancienneté n'est pas aussi intéressante qu'une pré-retraite ».

Autre exemple, la direction considère qu'un contrat d'intérim de longue durée, un CDD d'au moins 6 mois, ou une formation longue (≥ 300 h) sont des « offres valables d'emplois » : « Pourtant ce ne sont pas des CDI ! ».

La CFTC déplore aussi l'absence de certaines mesures liées au congé de reclassement : maintien intégral du salaire, des droits à la retraite complémentaire, possibilité de retour dans le congé de reclassement quel que soit le motif...

S'il n'y avait plus d'intérimaires dans FAI depuis des années, de nombreuses entreprises du bassin d'emplois tiraient parti de l'activité de Ford. On évoque en effet plus de 2 000 emplois indirects (sous-traitants, fournisseurs...).

Un plan de revitalisation est en discussion sur ce bassin d'emplois. Mais rien n'a été dévoilé pour le moment et au sujet de la possible réindustrialisation, il n'y a aucune transparence sur les « discussions » en cours...